EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **03 novembre 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **trois novembre deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 27 octobre 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jérôme GODARD à Philippe BOHELAY, Cyril CINEUX à Pierre MIQUEL, Marion CANALES à Grégory BERNARD, Géraldine BASTIEN à Jean-Pierre BRENAS, Sondès EL HAFIDHI à Christophe BERTUCAT, Jean-Pierre LAVIGNE à Nadia GUERMIT-MAFFRE, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Alain LAFFONT demande la présentation du vœu en première question de l'ordre du jour du Conseil. Monsieur le Maire n'y accède pas.
Monsieur Alain LAFFONT demande une suspension de séance à 18 h 10 à laquelle Monsieur le Maire accède.
Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire reprend la séance à 18 h 16.
Messieurs Grégory BERNARD et Louis COUSTES arrivent pendant la présentation de la question n° 1.
Madame Magali GALLAIS quitte la séance pendant la présentation de la question n° 5 et donne pouvoir à Monsieur Jean-Christophe CERVANTES.
Monsieur Antoine RECHAGNEUX quitte la séance pendant la présentation de la question n° 5 (fin du pouvoir donné par Madame Isabelle PADOVANI).
Monsieur Dominique ADENOT quitte la séance pendant la présentation de la question n° 8.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance pendant la présentation de la question n° 16 et donne pouvoir à Monsieur Alparslan COSKUN.

Rapport N° 39

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AIDES À PROJETS INTERNATIONAUX

Le reliquat de la ligne budgétaire subventions aux associations et aides à projets internationaux prévue au budget primitif 2017 est de 21 960 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes dont le montant total s'élève à 11 700 euros :

PACHAMAMA : 1 000 euros

L'association « Pachamama », créée en 1999, a pour objectif la promotion du patrimoine humain, social et culturel latino-américain en organisant des activités de rencontres internationales entre les communautés d'individus d'Amérique Latine et d'Europe. Cette association a également pour but de favoriser le développement de programmes de coopération internationale avec des organisations et des institutions locales travaillant dans les secteurs sociaux, culturels et éducatifs en situation de besoin.

Du 20 au 27 Janvier 2018, l'association « Pachamama » organisera dans les locaux du CROUS la 12ème édition des Rencontres avec l'Amérique Latine. Le thème de cette édition sera « Les Peuples Indigènes du Chili » et diverses actions seront proposées telles que des expositions d'objets, de costumes et de photos, une série de courts métrages, une conférence et des soirées destinées au volontariat et à la solidarité internationale.

Afin de mener à bien ces actions, l'association « Pachamama » sollicite la Ville pour une participation à hauteur de 3 000 euros sur un budget global de 33 000 euros.

Nous proposons une participation de la Ville à hauteur de 1 000 euros qui correspond à l'aide versée en 2016 pour l'organisation de la 11ème édition des Rencontres avec l'Amérique Latine et au montant de la subvention demandée au Conseil Départemental.

L'ASSOCIATION LES EAUX VIVES CLERMONT-FD : 1 000 euros

L'Association Les Eaux Vives Clermont-Fd, créée en 1978 et dont le siège social est à Clermont-Ferrand, a pour but d'apporter une aide humanitaire morale, matérielle et physique aux personnes dans le besoin, en France et à l'étranger, en particulier dans les pays en voie de développement.

Depuis 2003, l'Association Les Eaux Vives Clermont-Fd a mis en œuvre et réalisé plusieurs projets de coopération avec le Burkina Faso, en s'appuyant systématiquement sur les compétences et les infrastructures en place : installation de forages, équipement d'un hôpital, construction de classes pour une école primaire, construction d'un dispensaire, aménagement d'une maternité et construction d'une banque de céréales.

Le projet porté par l'association consiste en la réalisation d'un forage et l'installation d'une pompe manuelle dans le village de Fouroumzougou (2 000 habitants) dans la région de Koupéla. Cet équipement permettra l'accès à l'eau potable pour une population essentiellement rurale et agricole qui n'a pour l'instant qu'un accès limité à l'eau (le forage actuel est éloigné et de très faible débit).

Afin de mener à bien ces actions, l'Association Les Eaux Vives Clermont-Fd sollicite la Ville pour une participation à hauteur de 1 500 euros sur un budget global de 10 250 euros. Nous proposons une participation de 1 000 euros. Elle a également sollicité une aide financière de la Commune de la Roche Blanche (500 euros), du Conseil Départemental de l'Allier (1 000 euros) et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (6 000 euros).

FEDERATION DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS DU DEPARTEMENT DU PUY DE DOME : 6 000 euros

Pour la deuxième année consécutive, la Fédération du Secours Populaire Français du Département du Puy-de-Dôme organise en août 2017 à la Bourboule le « Village Copain du Monde ».

Ce projet vise à permettre la rencontre d'enfants de différentes nationalités, de tisser des liens d'amitié et de solidarité le temps d'un séjour de vacances.

Pour « construire des solidarités dans toute l'Europe », thème du prochain congrès national du Secours Populaire, la Fédération du Secours Populaire Français du Département du Puy-de-Dôme a choisi cette année d'accueillir dans son village « Copain du Monde » des jeunes européens et plus particulièrement des jeunes portugais.

Fort des liens entre les villes de Braga et de Clermont-Ferrand, et avec la médiation et le soutien de la Ville, la Fédération du Secours Populaire Français du Département du Puy-de-Dôme a pu travailler étroitement avec Braga pour concrétiser, dès cet été, la participation de 17 enfants (de 9 à 14 ans) portugais au village « Copain du Monde ».

Pour la mise en œuvre de ce projet, la Fédération du Secours Populaire Français du Département du Puy-de-Dôme sollicite le soutien de la Ville de Clermont-Ferrand à hauteur de 6 000 euros sur un budget total de 23 655 euros, pour couvrir les frais d'encadrement (5 animateurs) des participants au village « Copain du Monde ».

COMPAGNIE KOMUSIN : 3 000 euros

Créée en 2009 à Clermont-Ferrand, la Compagnie Komusin produit et diffuse des spectacles mis en scène par la chorégraphe et danseuse Eun-young Lee, coréenne de nationalité et formée au Centre National de la Danse Contemporaine d'Angers.

Avec quatre pièces au répertoire, la Compagnie Komusin se développe dans une dynamique d'échanges culturel et artistique entre la France et la Corée du Sud comme en témoigne le projet Han Gamjung Memory qui a reçu en 2015-16 le label « Années France-Corée du Sud » de l'Institut Français. Ce projet a été soutenu par la Ville de Clermont-Ferrand (Direction de la Culture).

Prévu pour 2018, le nouveau projet AH-HI se place dans cette continuité et prévoit des résidences de création en France (Clermont-Ferrand, Cournon d'Auvergne, Aurillac...) et en Corée du Sud à Séoul en avril 2018.

Afin de mener à bien ces actions, la Compagnie Komusin sollicite la Ville pour une subvention à hauteur de 6 000 euros sur un budget global de 104 500 euros. Elle a obtenu un financement de la Ville de 8 000 euros pour le projet AH-HI dans le cadre de l'aide à la création. Cette subvention complémentaire est sollicitée pour permettre le déplacement des membres de la compagnie et les résidences de création à Séoul.

MOUVEMENT EUROPEEN AUVERGNE : 700 euros

L'association « Mouvement Européen Auvergne », créée en 1998, a pour objectif de promouvoir une Europe intégrée et pacifique en fournissant au public un cadre d'information et d'échanges sur les objectifs de la construction européenne.

Au cours de l'année 2017, l'association « Mouvement Européen Auvergne » a organisé et participé à diverses actions dans le but d'informer et sensibiliser le grand public, et notamment les jeunes :

- une conférence à l'Ecole de Droit avec Daniel Cohn-Bendit à l'occasion des 60 ans du Traité de Rome, à laquelle plus de 300 personnes ont assisté ; les « Jeunes Européens d'Auvergne » ainsi que le « Parlement européen des Jeunes » ont été associés à cet événement.

- une remise de prix des initiatives européennes au collège Albert Camus, en partenariat avec le Rectorat ;

- un stand au Forum des associations, Place de la Victoire ;

- 10 émissions de radio sur l'Europe diffusées par Radio Arverne.

Pour les prochains mois, le Mouvement européen prévoit de développer une newsletter sur l'actualité européenne et d'organiser deux conférences majeures, dont une en présence de Pierre Moscovici, Commissaire européen aux Affaires économiques et financières. Par ailleurs, le Mouvement européen Auvergne a été un partenaire actif et constructif dans le cadre de la candidature de la Ville et du Département au label Europe Direct, dont le résultat sera connu cet automne.

Afin de mener à bien ces actions, l'association « Mouvement Européen Auvergne » sollicite la Ville pour une participation à hauteur de 700 euros sur un budget global de 4 335 euros. Pour information, l'association « Mouvement Européen Auvergne » sollicite le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme à hauteur de 600 euros. Nous proposons une participation de la Ville à hauteur du montant demandé par l'association, compte-tenu de la qualité du travail effectué en 2017.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 16 novembre 2017

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à l'Enseignement supérieur, la Recherche, la Vie étudiante et aux Relations internationales,

Jérôme AUSLENDER